

GE_GERICHTE ACJC/396/2018 vom 5. April 2018

GE Cour de justice, 2018-04-05, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_396_2018

FR: GE_GERICHTE ACJC/396/2018 du 5 avril 2018

IT: GE_GERICHTE ACJC/396/2018 del 5 aprile 2018

Volltext

Le présent arrêt est communiqué aux parties par plis recommandés du 5 avril 2018.

REPUBLIQUE ET

CANTON DE GENEVE POUVOIR JUDICIAIRE C/25626/2016 ACJC/396/2018 ARRÊT
DE LA COUR DE JUSTICE Chambre civile DU JEUDI 29 MARS 2018

Entre Monsieur A_____, domicilié _____, appelant d'un jugement rendu par la 10ème
Chambre du Tribunal de première instance de ce canton le 9 février 2018, comparant par
Me Philippe Gorla, avocat, avenue de Champel 24, 1206 Genève, en l'étude duquel il fait
élection de domicile, et Madame B_____, domiciliée _____, intimée, comparant par Me
Yves Magnin, avocat, rue de la Rôtisserie 2, case postale 3809, 1211 Genève 3, en l'étude
duquel elle fait élection de domicile.

- 2/3 -

C/25626/2016 Vu la cause C/25626/2016; Vu le jugement JTPI/2386/2018 rendu par le
Tribunal de première instance le 9 février 2018; Vu l'appel expédié le 16 mars 2018 contre
ledit jugement par A_____; Vu la requête d'octroi d'effet suspensif à l'appel; Attendu que
l'intimée s'en rapporte à justice sur la question; Considérant que l'appel emporte effet
suspensif ex lege (art. 315 al. 1 CPC); Que la requête est dès lors sans objet. * * * * *

- 3/3 -

C/25626/2016 PAR CES MOTIFS, La Chambre civile : Statuant sur requête d'effet
suspensif : Déclare sans objet la requête de A_____ d'octroi de l'effet suspensif à l'appel
dans la cause C/25626/2016-10. Dit qu'il sera statué sur les frais et dépens de la présente
décision avec la décision sur le fond. Siégeant : Monsieur Cédric-Laurent MICHEL,
président ad interim; Madame Camille LESTEVEN, greffière. Le président ad interim :
Cédric-Laurent MICHEL

La greffière: Camille LESTEVEN

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.